

## L'archiviste et le syndrome de l'araignée : état des réseaux de l'archiviste en 2010

Damien Hamard

---

### Citer ce document / Cite this document :

Hamard Damien. L'archiviste et le syndrome de l'araignée : état des réseaux de l'archiviste en 2010. In: La Gazette des archives, n°222, 2011. L'archiviste dans la cité. pp. 161-174;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2011\\_num\\_222\\_2\\_4822](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_222_2_4822)

---

Document généré le 15/03/2017

# L'archiviste et le syndrome de l'araignée : état des réseaux de l'archiviste en 2010

---

Damien HAMARD

L'archiviste et l'araignée ont deux points en commun. En premier lieu, celui de partager, certes avec un enthousiasme divergent, les caves et greniers de nombreux bâtiments administratifs. En second, ils sont la cible de clichés parfois tenaces sur leur caractère solitaire ! Les deux phrases suivantes, issues d'un article publié par le Groupe d'études des araignées (GEA)<sup>1</sup>, et bien que nécessitant quelques adaptations pour passer de l'animal à l'homme, rappellent de nombreux discours sur notre profession :

« On rencontre toujours des individus isolés, donnant ainsi l'impression que les araignées sont des animaux farouchement solitaires. Une étude plus attentive des différents groupes d'araignées montre que cette idée reçue n'est pas acceptable. »

C'est ce que l'on pourrait nommer le syndrome de l'araignée : comme les araignées, de nombreux archivistes travaillent seuls... Mais cette situation relève bien évidemment de multiples explications qui n'ont en aucun cas à voir avec une prédisposition requise !

Lors du congrès des archivistes municipaux de 1983, la question des relations de l'archiviste n'est pas abordée de manière distincte ; néanmoins on peut relever quelques éléments épars qui finalement révèlent les difficultés pour l'archiviste à faire sa place au sein de la cité : en creux, on peut donc comprendre la nature de certaines relations<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> BERNARD (Alexandre), « De la vie solitaire à la coopération sociale chez les Araignées », site Internet du Groupe d'étude des arachnides, <http://www.gea-asso.fr/content/de-la-vie-solitaire-a-la-cooperation-sociale-chez-les-araignees>, consulté le 20 septembre 2010.

<sup>2</sup> Direction des archives de France, *L'archiviste dans la cité. Actes du premier congrès national des archivistes communaux*, Grenoble, 18-19 mai 1983, Paris, Archives nationales, 1984, 93 p. Le rapport des débats du groupe des grandes villes fait état du « problème des autres services qui ont des archives et qui continuent à en collecter. »

L'étude des réseaux ne peut s'affranchir du contexte des technologies de l'information et de la communication. Ce domaine a considérablement évolué mais la lecture des actes du congrès de 1983 permet de mesurer l'assimilation de ces nouvelles technologies par notre profession : les services les plus en pointe y annoncent l'arrivée prochaine de « SAGEM TTE 600 », de « Goupil II », « Goupil III »<sup>1</sup> et les services d'archives de petites villes s'équipent « peu à peu de magnétophones » ! Trente ans plus tard, les nouvelles technologies ne sont plus l'apanage d'informaticiens ou de techniciens ; elles sont devenues de véritables outils de gestion et de communication, qu'il convient désormais de maîtriser dans son activité professionnelle. Si, dans les années 1980, la participation à un colloque était un choix incontournable pour l'archiviste désireux de faire de nouvelles connaissances professionnelles, il existe désormais de nombreuses possibilités pour faire partie de la communauté des archivistes à une époque où la visioconférence rend possible la tenue de réunions sans rassemblement physique des protagonistes.

L'objectif de cette intervention est donc de dresser un état des lieux de l'archiviste et de ses réseaux en 2010. Quelles sont les ressources qui peuvent être mobilisées par l'archiviste pour mener à bien ses missions ? Quels sont les partenaires avec lesquels il collabore ? L'exposé empruntera de nombreux exemples aux archivistes municipaux et intercommunaux sans s'y limiter et, lorsque cela sera possible, tentera de mesurer les écarts avec la situation de 1983.

## La notion de réseau ?

### *Éléments de définition*

En sociologie, un réseau social désigne « un ensemble d'individus et les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres »<sup>2</sup>. Cette notion est définie en sciences sociales au milieu des années 1950. Appliqué à l'archiviste, le réseau peut être décrit comme l'ensemble des partenaires et des relations qu'il entretient avec eux dans le cadre de son activité professionnelle.

---

<sup>1</sup> La précision des modèles d'ordinateur tend à montrer à quel point l'utilisation de ces outils était peu répandue.

<sup>2</sup> MERCKLÉ (Pierre), *Les réseaux sociaux, les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, Lyon, CNED, 2004, 20 p.

On distingue traditionnellement trois niveaux de réseau :

- le réseau primaire rassemblant les individus que l'archiviste connaît et qu'il peut contacter directement sans intermédiaire ;
- le réseau secondaire défini par l'ensemble des personnes que l'archiviste ne connaît pas mais qu'il peut contacter par l'intermédiaire de son réseau primaire ;
- le réseau extérieur constitué de personnes qui ne connaissent pas l'archiviste et que celui-ci ne peut contacter que via son réseau secondaire.

La relation entre deux individus est qualifiée de « lien ». On distingue alors les liens forts, c'est-à-dire ceux entretenus avec les personnes du réseau primaire, et les liens faibles, pour ceux existant avec le réseau extérieur. Toute la richesse du réseau réside dans la capacité à développer le cercle extérieur qui permet d'accéder à des ressources supplémentaires. En effet, les personnes du réseau primaire ont de fortes probabilités d'avoir accès aux mêmes cercles, de bénéficier des mêmes informations, limitant ainsi les possibilités de développement du réseau et la qualité des réponses apportées aux sollicitations.

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux seules relations établies par l'archiviste, en tant qu'individu, en laissant en marge les relations qui peuvent être engagées par un groupe d'archivistes, et en ne considérant seulement les groupes comme des moyens de nouer de nouveaux contacts et non pas comme les partenaires à part entière qu'ils peuvent parfois être. Ainsi, les relations étudiées pourront être sous la forme individu-individu ou individu-groupe.

### *Les bénéfices pour l'archiviste*

Si l'araignée construit sa toile dans le seul but d'attraper ses proies, les raisons qui peuvent conduire l'archiviste à développer et/ou entretenir son réseau sont bien plus nombreuses et variées. Elles peuvent être complémentaires et bien souvent évoluent suivant l'expérience de l'archiviste. Il est d'ailleurs important de noter que l'entretien de son réseau n'a de sens qu'à moyen et long termes : en effet, il convient de disposer d'un réseau suffisamment efficace pour répondre à une problématique à venir, quelle qu'elle soit.

L'activation d'une relation du réseau conduit à des différences de perception suivant que l'on se place du côté du demandeur ou de la personne sollicitée.

Les principales raisons d'activation du réseau peuvent être classées selon deux ensembles :

- les bénéfices directs ou concrets qui permettent à l'archiviste, confronté à un problème, de trouver une réponse. Ils sont immédiats et facilement mesurables. Dans cette catégorie sont à classer les items « évoluer professionnellement », « trouver de nouveaux collaborateurs », « rechercher une solution », « rechercher des informations », « se professionnaliser », « rompre l'isolement » ;

- les bénéfices indirects ou symboliques sont à créditer le plus souvent à l'archiviste qui répondra à la requête d'un membre de son réseau. Plus difficilement mesurables, ils se dégageront sur le long terme. Il peut s'agir de « former/partager des savoirs », « apporter son expertise », « être mentor-tuteur », « faire connaître son activité ».

Le premier bénéfice attendu du réseau est bien évidemment l'évolution professionnelle. Dans l'enquête réalisée en 2004 sur l'insertion professionnelle des adhérents des associations membres du collectif A5, les facteurs d'insertion mis en avant sont les stages, les relations, les connaissances et les bureaux emploi des associations : toutes ces explications sont liées à la notion de réseau. Pour notre profession, cette tendance est accentuée par l'absence ou l'imprécision du profil d'archiviste dans les référentiels des professionnels de l'emploi qui conduit l'archiviste à réaliser ses recherches par ses propres moyens. Il lui devient alors plus facile de solliciter son réseau, plus à même de connaître son profil et sa recherche. Du point de vue du recruteur, la logique est identique puisqu'en bénéficiant des connaissances de son cercle relationnel, le recruteur peut se rassurer sur les compétences ou le profil des candidats.

#### *Les bénéfices pour le service*

Dans le référentiel métier de l'Association des archivistes français paru en 2009, les notions de connaissance, d'animation et d'entretien d'un réseau comptent parmi les savoirs, savoir-faire et même savoir-être attendus d'une partie des vingt-sept activités identifiées. Maîtriser son réseau participe donc à la professionnalisation du métier, mais ce sont également des compétences qu'un service est en droit d'attendre de son professionnel.

Un réseau, même établi dans le cadre professionnel, se situe toujours à la frontière des sphères professionnelle et privée : en effet, si certaines relations sont construites grâce à la fonction occupée ou la structure d'exercice, leur évolution est fortement liée à l'individu. Ainsi, on peut estimer que chaque archiviste est porteur d'un capital social<sup>1</sup> qui lui est propre, mais qui profite à la structure dans laquelle il exerce. Ce capital social est alimenté par l'interaction entre l'archiviste et les différents membres de son réseau<sup>2</sup>.

Si le réseau social d'un archiviste peut en partie être transmis en partageant un répertoire de contacts par exemple le capital social, en revanche, n'est pas transmissible<sup>3</sup> : l'archiviste qui utilise ce répertoire de contacts n'est pas certain d'en tirer les mêmes avantages que son homologue.

Un certain nombre de relations semblent inévitables dans l'exercice même du métier ; d'autres en revanche pourront être développées suivant la volonté de chaque professionnel. Nous étudierons donc successivement les différents acteurs suivant qu'ils appartiennent aux cercles fondamentaux ou adventices.

## **Les cercles fondamentaux**

Ce premier ensemble rassemble tous les acteurs incontournables que l'archiviste rencontre dans l'exercice de ses fonctions et il constitue la base de son réseau. On peut le considérer comme un réseau-type dont chaque archiviste peut se prévaloir. Lorsque des archivistes travaillent dans un même service, on peut considérer, à quelques éléments près, que ces cercles fondamentaux sont communs. Leurs bénéfices sont limités dans la mesure où ils sont fortement contraints à une structure d'exercice et donc peu mobilisables en dehors de ce contexte.

---

<sup>1</sup> Nous retiendrons la définition donnée par Snijders en 1999 : « la valeur du capital social d'un individu est la valeur totale espérée des bénéfices que cet individu peut obtenir de ses liens avec d'autres individus. »

<sup>2</sup> LALLEMENT (Michel), « Capital social et théorie sociologique », *Le Capital social*, actes du colloque organisé par le GRIS, Université de Rouen, 6 février 2003, p. 5-16.

<sup>3</sup> DEGENNE (Alain), « Mise en œuvre empirique de la notion de capital social : définitions et exemples », *Ibid.*, p. 17-24.

### *Les collaborateurs de service*

Cette typologie rassemble toutes les personnes travaillant au sein du service d'archives, qu'il s'agisse d'archivistes, d'administratifs ou de personnels techniques. Il s'agit bien évidemment des maillons du réseau les plus forts, en tous les cas, par le nombre d'interactions qu'ils engendrent. Ces éléments du réseau sont d'autant plus essentiels dans les services d'archives importants que ces collaborateurs sont eux-mêmes à la tête de réseaux spécifiques<sup>1</sup>. Si ces relations ont un caractère obligatoire, leur qualité est fonction des relations homme-homme.

Il ne faut néanmoins pas perdre de vue que certains archivistes travaillent seuls dans leur « service »<sup>2</sup> et ne peuvent même pas bénéficier de l'appui de ce réseau de proximité.

### *Les collègues de travail*

Sous ce terme sont désignés tous les individus travaillant dans le même établissement que l'archiviste mais qui ne dépendent pas de son service : appartiennent notamment à cette catégorie le(s) supérieur(s) hiérarchique(s) du responsable de service, ses homologues, c'est-à-dire les personnes positionnées au même niveau de hiérarchie<sup>3</sup>, les agents du service de système d'information, du service financier ou de celui des ressources humaines. Un certain nombre d'interactions est induit par les procédures administratives (entretien professionnel, demande de congés, commande de matériel, etc.). Mais l'intérêt premier de ces connaissances réside dans l'aide qu'elles peuvent apporter de manière plus informelle : de l'informaticien qui vient résoudre une panne en urgence à l'assistante de direction accédant à la demande de rendez-vous.

### *Les services producteurs/services versants*

C'est une position d'expertise qui est matérialisée dans cette relation ; mais à côté de l'action de sensibilisation qu'il exerce bien souvent, l'archiviste bénéficie d'une connaissance de la structure et des procédures administratives

---

<sup>1</sup> On peut notamment penser aux archivistes en charge, au nom du directeur des Archives départementales, des tournées d'inspection dans les communes.

<sup>2</sup> Le rapport d'activité de la Direction des archives de France de 2005 met en évidence qu'un quart des archivistes municipaux est seul dans son service.

<sup>3</sup> Entrent dans cette catégorie les chefs des services déconcentrés de l'État réunis par le préfet de manière périodique.

qui est sous-estimée. L'archiviste est un des rares professionnels à s'intéresser au fond même de l'activité de chacun (par exemple dans le cadre de la réalisation d'un tableau de gestion ou d'un référentiel) mais également à connaître de manière large des agents d'une structure. Ce réseau est source d'une grande richesse et permet des échanges au-delà des affinités personnelles, ainsi qu'une connaissance de l'entreprise ou institution<sup>1</sup>.

### *Les correspondants-archives*

Chaque correspondant-archives sensibilisé par l'archiviste est destiné à être son interlocuteur privilégié dans un service mais également à véhiculer le message de bonne gestion des documents. La mobilité croissante dans les services administratifs oblige à sensibiliser régulièrement de nouvelles personnes mais elle permet également de renforcer cette diffusion en irriguant de nouveaux services.

Néanmoins, les correspondants-archives peuvent être considérés comme des ressources sensibles dans la mesure où ce rôle qui leur est confié ne l'est pas toujours à leur demande et n'est pas souvent valorisé. Il convient d'être très réactif à leurs demandes au risque d'obtenir des effets contraires à ceux attendus : démotivation, abandon du rôle, etc.

### **Les cercles adventices**

Ce deuxième ensemble, plus disparate, concerne les différents acteurs que l'archiviste peut côtoyer dans l'exercice de son métier. Il est propre à chaque archiviste et peut être développé par choix personnel et/ou contraint par les sollicitations auxquelles le professionnel doit répondre. Ces cercles représentent toute la richesse du capital social de l'archiviste puisque le cas échéant, il pourra les mobiliser dans un autre contexte professionnel.

---

<sup>1</sup> « Être informé sur la stratégie de l'entreprise » et « sur la vie de l'entreprise » font partie des attentes peu comblées ; sondage BVA/BPI/L'Express « Observatoire du travail, le sens au travail », juin 2010.



### *Les camarades de promotion*

Premiers éléments du réseau, alors même que l'archiviste n'en a pas encore la fonction, les relations nouées lors des études sont parmi les plus solides parce cette période est l'occasion de partager, en plus des études et de la pression qui peut y être associée (et plus particulièrement dans le cadre des classes préparatoires), des moments de sociabilité privilégiés (sports, soirées, colocation, etc.).

Cette catégorie de liens reste prégnante notamment parce qu'elle met en concurrence une grande école prestigieuse et séculaire<sup>1</sup> avec des voies universitaires plus récentes ; mais même au sein de ces dernières, le nombre de formations peu élevé renforce les « étiquettes » d'origine.

Les associations d'étudiants, d'anciens étudiants et de diplômés se créent pour chaque formation, et le motif premier d'adhésion est de « conserver un réseau de relations professionnelles »<sup>2</sup>. L'existence du collectif A8, à côté des associations qui le composent, illustre bien la puissance des réseaux primaires et secondaires : en adhérant à l'association de sa formation, l'archiviste accède à ses membres, mais, par l'intermédiaire de ses représentants au collectif, il peut également atteindre les membres des autres communautés.

### *Les archivistes d'autres structures*

L'archiviste qui le souhaite peut aisément communiquer avec des collègues de tous horizons. En premier lieu, ceux exerçant dans des structures équivalentes avec qui il est plus facile d'échanger expériences et conseils sur des problématiques communes ou encore de construire des outils de gestion. On trouve ainsi des regroupements plus ou moins structurés de professionnels : citons le réseau AURORE<sup>3</sup>, le groupe AMAE<sup>4</sup> ou encore RAIA<sup>5</sup>.

Échanger et rencontrer d'autres archivistes peut se dérouler de manière informelle mais c'est plus souvent le résultat de démarches ou de logiques plus structurées. En effet, de nombreux outils ou moyens existent pour entrer en

---

<sup>1</sup> L'École des chartes publie de manière régulière la liste des archivistes-paléographes.

<sup>2</sup> Collectif A5, *Enquête sur l'insertion professionnelle des adhérents*, 2005.

<sup>3</sup> Il rassemble les archives des universités, des rectorats, des organismes de recherche et des mouvements d'étudiants.

<sup>4</sup> Pour Archives municipales – archives électroniques et qui se propose d'échanger sur les problématiques de l'archivage électronique et de mettre en commun les outils qui peuvent permettre d'y répondre.

<sup>5</sup> Le Réseau archives inter administration (RAIA), créé en 2001, se définit comme un « lieu d'échanges, de présentation de normes et d'expérimentations ».

relation avec des homologues. Sans engagement, il est possible de participer à des colloques ou journées d'études et croiser des archivistes intéressés par le(s) sujet(s) d'intervention. L'adhésion à une association est un engagement un peu plus important et permet de devenir membre d'une communauté d'intérêts.

### *Les communautés en ligne*

Ces communautés sont à distinguer des précédentes dans la mesure où les relations ne sont pas régies par les mêmes codes. En effet, le mode de communication y est plus informel ! Il est alors possible, pour l'archiviste, d'entrer en contact avec des homologues qu'il n'aurait pas rencontrés dans les réseaux associatifs ou institutionnels traditionnels, parce qu'ils n'ont pas suivi la même formation, ne travaillent pas dans le même type d'établissement, ou encore, n'exercent pas dans le même pays, voire la même région !

Prendre part à ces communautés, c'est accepter leurs règles du jeu et (re)devenir un archiviste comme un autre, sans autre forme de hiérarchie ou de stigmatisation. D'ailleurs, le recours au pseudonyme par certain(e)s archivistes efface encore davantage les barrières.

### *Les publics<sup>1</sup>*

Le public le plus nombreux est sans conteste celui des généalogistes. Déjà en 1983, l'afflux des généalogistes était considéré comme « une charge préoccupante »<sup>2</sup>. L'ampleur de la présence des généalogistes ne s'est pas démentie par la suite mais il convient de préciser qu'il ne s'agit pas seulement d'une action de « consommation » d'archives. Les relations avec les responsables et les membres des cercles généalogiques ont abouti à la signature de conventions de partenariat portant notamment sur le dépouillement de l'état-civil ou encore la mise en place de cours de paléographie ou d'initiation à la généalogie<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cette catégorie de partenaires peut faire partie des cercles fondamentaux – et plus particulièrement pour les services importants – mais il nous a semblé que la multiplicité des relations qui peuvent être entretenues avec les publics sont du choix de l'archiviste. Par ailleurs, un certain nombre d'archivistes n'accueillent pas de public.

<sup>2</sup> Direction des archives de France, *L'archiviste dans la cité. Actes du premier congrès national des archivistes communaux*, Grenoble, 18-19 mai 1983, Paris, Archives nationales, 1984, p. 51.

<sup>3</sup> Partenariat entre les Archives municipales de Dignes-les-Bains et le cercle généalogique des Alpes-de-Haute-Provence à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2010 où était présent le président de l'Association généalogique de Charente aux Archives municipales de Cognac lors de l'après-midi hebdomadaire réservé aux recherches généalogiques.

Des contacts peuvent également être établis avec les responsables et membres des associations d'amis des archives ou des sociétés savantes. La présence du siège social de certaines associations ou sociétés aux Archives municipales<sup>1</sup> ou départementales<sup>2</sup> prouve bien les liens qui unissent les conservateurs des sources historiques et ceux qui les exploitent. À ce titre, soulignons l'initiative de la ville de Douai qui, dans le cadre du nouveau bâtiment des Archives municipales, a dédié un espace à ce public. Mais on peut également noter la participation d'archivistes dans les bureaux de ses différents regroupements<sup>3</sup>.

Dans le cadre d'actions éducatives et de l'accueil des scolaires, l'archiviste entretient des relations régulières avec le professeur référent, les enseignants et trouve de nouveaux contacts auprès de l'inspection académique et/ou du rectorat.

### *Les chercheurs*

L'archiviste conserve d'importantes relations avec le monde de la recherche, qu'il s'agisse d'étudiants ou de chercheurs universitaires. Statistiquement, ce public n'est pas le plus nombreux, néanmoins sa présence est significative puisqu'elle met en lumière l'importance du contenu des fonds d'archives.

D'ailleurs, ces relations permettent parfois à l'archiviste de co-écrire ou co-diriger un ouvrage scientifique ; et certains axes de recherche sont pleinement développés en partenariat.

De la même manière, l'archiviste peut être membre d'instances scientifiques : conseil scientifique d'université, laboratoire de recherche en histoire, comité des travaux historiques et scientifiques, etc.

Ces liens sont importants dans la mesure où les chercheurs sont souvent en relation avec le monde socio-économique et/ou politique : ils s'avèrent donc être des relais de poids.

---

<sup>1</sup> Citons la société d'études du crédit et des échanges médiévaux aux Archives municipales de Perpignan.

<sup>2</sup> Par exemple, les Archives départementales de la Haute-Vienne, des Yvelines, du Tarn ou encore des Vosges.

<sup>3</sup> À titre d'exemple, citons les postes de vice-présidents occupés par les directeurs des Archives départementales de Maine-et-Loire et des Archives municipales d'Angers dans l'Association des amis des archives de l'Anjou.

### *Le réseau institutionnel*

À l'échelle institutionnelle, le terme « réseau » apparaît avec l'arrêté du 25 mars 2002 portant sur l'organisation des services de la Direction des archives de France, qui annonce la mise en place du département du réseau institutionnel et professionnel notamment constitué du bureau du réseau et de la politique territoriale.

Le réseau des archives publiques en France s'articule principalement entre le Service interministériel et les Archives départementales. S'ajoutent à l'échelle de la région, les directions régionales des affaires culturelles.

Suivant sa position, l'archiviste peut être soumis au contrôle scientifique et technique de l'État ; dans ce cas, il bénéficie d'un interlocuteur identifié pour l'accompagner dans ses projets.

Parmi les actions entreprises par l'échelon central pour permettre aux archivistes de se faire connaître, la diffusion d'un annuaire des services d'archives, désormais restreint à une diffusion en ligne, permet également au professionnel de trouver un interlocuteur en fonction de son service d'exercice.

Par ailleurs, les groupes de travail créés pour élaborer les circulaires de tri sont un moyen proposé par le réseau institutionnel de rencontrer d'autres archivistes et des représentants des services producteurs.

### *Les élus*

Sans en arriver aux extrêmes soulevés lors du colloque de 1983 où les collègues de petites villes (moins de 25 000 habitants) soulignaient la pression de certains hommes politiques et en particulier l'interdiction faite de communiquer des documents à la minorité du conseil municipal, il faut souligner le caractère sensible de ce réseau, dès lors que de forts liens avec certains élus peuvent rendre difficiles les relations avec d'autres, de sensibilités différentes.

Le développement de ce réseau nécessite souvent de participer à des activités en dehors du service (expositions, cérémonies, etc.).

### *Les autres collègues d'institutions culturelles et patrimoniales*

Cette catégorie recouvre tous les collègues des métiers de la culture et du patrimoine : ceux des bibliothèques, des musées, des inventaires ou encore des centres culturels.

Les interactions se manifestent par des projets de coopération qui sont d'autant plus évidents quand ces structures dépendent de la même collectivité<sup>1</sup>, et participent donc de sa politique culturelle. Citons par exemple la réalisation de bâtiments rassemblant les différents services comme le Rize à Villeurbanne<sup>2</sup>, ou le bâtiment Archives et bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône<sup>3</sup>. On peut également mentionner les expositions d'archives présentées dans des bibliothèques de quartiers.

Par ailleurs, l'archiviste est à même de retrouver ses collègues lorsqu'il participe, en qualité d'expert, à des instances comme les commissions culturelles<sup>4</sup>, les commissions départementales des objets mobiliers, les conseils patrimoniaux, les commissions régionales du patrimoine et des sites. C'est également le cas pour le réseau des villes d'art et d'histoire ou s'il est correspondant culturel<sup>5</sup>.

Il est à noter que la collaboration avec ces collègues du patrimoine et de la culture est mentionnée dans le Code de déontologie<sup>6</sup>.

Pour mémoire, si les relations archives-bibliothèques sont désormais fructueuses, les actes du colloque de 1983 font état de quelques difficultés avec les bibliothèques municipales en ce qui concerne la conservation et l'exploitation des documents relatifs à l'histoire locale, et plus généralement, avec « les autres services qui ont des archives et qui continuent à en collecter ».

---

<sup>1</sup> IFLA, *Bibliothèques publiques, archives et musées : tendances en matière de collaboration et de coopération*, rapports professionnels de l'IFLA, n° 109, 2008.

<sup>2</sup> DE LA SELLE, (Xavier), « Quand bibliothèque et archives font mémoire commune », *BBF*, 2010, n° 3, p. 46-49 [en ligne] : <http://bbf.enssib.fr/>, consulté le 27 septembre 2010.

<sup>3</sup> DANSET (Françoise), « Les entrepôts du savoir », *BBF*, 2007, n° 1, p. 91-93 [en ligne] : <http://bbf.enssib.fr/>, consulté le 27 septembre 2010.

<sup>4</sup> Commissions inventaires des richesses artistiques, commission héraldique, commission spéciale du Haut-Rhin pour la restauration des maisons anciennes.

<sup>5</sup> Correspondant des antiquités préhistoriques et historiques par exemple.

<sup>6</sup> « Les archivistes travaillent en collaboration avec leurs collègues et les membres des professions voisines afin d'assurer universellement la conservation et l'exploitation du patrimoine documentaire », article 10 du Code de déontologie adopté par l'assemblée générale du Conseil international des Archives, 6 septembre 1996.

### *Les prestataires*

La fréquence des questions liées à des recommandations sur des prestataires met en évidence l'importance de ces liens. Qu'il s'agisse de numérisation, d'externalisation, de destruction d'archives, d'acquisition de solutions informatiques, de scénographie ou encore de construction de bâtiments, les occasions d'entrer en relation avec ces professionnels sont nombreuses. La qualité des sites Internet de certains services d'archives, loin des pages-maison bricolées sur un coin de rayonnage, témoigne du rôle joué par les prestataires.

Ces partenariats sont également marqués par les opérations ou les matériaux spécifiques nécessaires à l'exercice de notre métier, et pour lesquels l'archiviste souhaite bénéficier des « bonnes adresses ». La mise en ligne d'un annuaire des fournisseurs sur le site de l'AAF tend à souligner cet intérêt.

La création d'associations d'utilisateurs et la tenue de journées d'utilisateurs confortent l'idée que l'archiviste a besoin d'échanger avec les prestataires et les fournisseurs qui l'accompagnent.

### *Les responsables de ventes publiques, les antiquaires et les brocanteurs*

S'il parvient à tisser des relations de confiance avec ces spécialistes, l'archiviste peut notamment bénéficier d'alertes sur la mise en vente de fonds pouvant l'intéresser ou sur la circulation d'archives dont le statut mérite peut-être d'être vérifié. Si la loi encadre le cas des ventes publiques, les marchés privés nécessitent une attention plus active.

À la lumière de ce recensement, il convient de conclure que, malgré les clichés persistants, l'archiviste ne travaille pas seul ! Non seulement il bénéficie d'un nombre important d'interlocuteurs, mais qui, de plus, sont très variés. D'ailleurs, c'est bien toute la richesse du réseau de l'archiviste : il dispose d'importants liens faibles qui, le cas échéant, lui permettront d'atteindre de nouveaux contacts et de bénéficier de ressources supplémentaires.

L'archiviste construit son réseau dans sa structure d'exercice mais a la possibilité de l'étendre en dehors de celle-ci. Cette condition est nécessaire pour asseoir l'efficacité de son réseau et, le cas échéant, pouvoir continuer de bénéficier de sa richesse en cas de changement de poste.

Lors de son dernier rapport moral en tant que présidente de l'Association des archivistes français, Christine Martinez soulignait le manque de visibilité de notre profession dans les débats importants touchant la communauté archivistique : si les regroupements de professionnels ont leur rôle à jouer dans le nécessaire lobbying, chaque archiviste peut agir à son échelle et son réseau est le théâtre privilégié de cette action.

À l'inverse, et pour conclure, le manque de poids des archivistes vient peut-être des clichés mentionnés en introduction car, comme la toile de l'araignée, le réseau de l'archiviste est peu visible pour la personne non avertie... Si cela peut avoir son avantage, notamment en créant l'effet de surprise, il peut parfois être opportun de montrer ses armes ou ses atouts. C'est donc à chacun de trouver la rosée qui permettra de rendre son réseau visible de temps en temps pour affirmer son potentiel relationnel !

Damien HAMARD  
Archiviste  
Université d'ANGERS  
Doctorant CERHIO-UMR CNRS 6258